

SAINT CÉSAIRE DE GAUZIGNAN
30360

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille-vingt-cinq, le dix avril, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Saint Césaire de Gauzignan, sous la présidence de Monsieur Frédéric GRAS, Maire de la commune, dûment convoqués le 27 mars 2025 ;

Présents : Élisabeth Bonnal, Séverine Bourrassol, Mireille Guiraud, Frédéric Gras, Romain Prat, Ellen Rauzier, Mathieu Rousset ; Nathalie Petit ;

Absent excusé : Alain Bousquet qui a donné pouvoir à Ellen Rauzier

Secrétaire de Séance : Élisabeth Bonnal

Nombre de membres en exercice : 9

Présents : 8

N° 2025_014

Objet : Taux d'imposition 2025 – Produit fiscal attendu

Monsieur le Maire présente l'état FDL2025 N°1259 des services fiscaux du Gard concernant les taux d'imposition, le produit fiscal attendu pour 2025 ainsi que les bases notifiées.

Monsieur GRAS propose de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2025. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,

FIXE

Le produit fiscal attendu 2025 et les taux d'imposition comme suit :

	Bases d'imposition prévisionnelles	Taux d'imposition 2025	Produits prévisionnels
Taxe Foncière Bâtie	284 726 €	38%	111 758 €
Taxe foncière non bâtie	36 521 €	28%	10 388 €
Taxe d'habitation	77 957 €	13.22%	9 399 €
	Sous Total		131 545 €
	Allocation compensatrice		1 493 €
	Effet coefficient correcteur		- 12 397 €
	Taxe sur les pylônes attendue 2025		19 409€

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

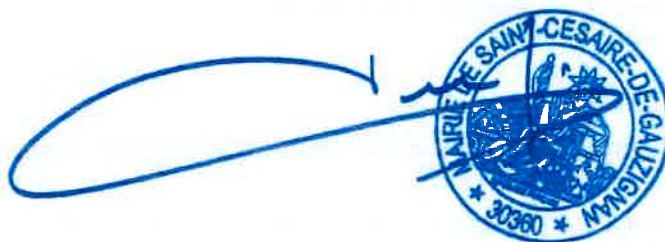
ID : 030-213002405-20250410-D2025_014-DE

	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025	140 050 €
--	--	-----------

Fait à St Césaire de Gauzignan, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme

Le Maire : Frédéric GRAS



La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, publication et/ notification, à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères 30000 Nîmes.